https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-31-mars-2015-portant-application-de-larticle-21-bis-du-decret-n-2005-921-du-2-aout-2005-portant-statut-particulier-des-grades-et-emplois-des-personnels-de-direction-des-etablissement/
Arrêté du 31 mars 2015 portant application de l'article 21 bis du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
31/03/2015
Ce texte concerne la mise en oeuvre complète du grade à accès fonctionnel (Graf) pour les directeurs d'hôpital. Huit catégories de fonctions sont concernées, notamment certaines fonctions de directeur adjoint dans les groupes hospitaliers de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP).